

Fiche d'identification	M11 - RECENSEMENT	
Objectif de la mission	Rechercher, localiser, identifier et caractériser succinctement toutes les structures se trouvant sur un itinéraire ou dans un périmètre donné.	
Mission préalable indispensable	Sans objet	
Détail de la mission	Description technique	<p>La mission de recensement consiste à rechercher, localiser, identifier et caractériser succinctement toutes les structures présentes sur un itinéraire ou un périmètre donné.</p> <p>Le recensement implique une définition préalable précise de l'itinéraire, du périmètre et des caractéristiques fonctionnelles des ouvrages objets du recensement (ponts, murs, équipements...).</p> <p>Les questions de domanialité sont à traiter préalablement avec le gestionnaire.</p> <p>Le recensement est réalisé sans moyen d'accès particulier. Il nécessite <i>a minima</i> un GPS, des cartes à petite échelle, un appareil photo et un distancemètre.</p>
	Livrable	Le livrable, défini préalablement avec le gestionnaire, comprend <i>a minima</i> un fiche par ouvrage avec le nom, les coordonnées géographiques, les caractéristiques fonctionnelles et techniques telles que déduites de la visite et quelques photographies.
	Personnel requis	Une personne expérimentée <i>minimum</i> .
Informations à apporter par le maître d'ouvrage	<p>Définition de l'itinéraire ou du périmètre du recensement.</p> <p>Définition ou validation des caractéristiques fonctionnelles des ouvrages objets du recensement (ponts, murs, équipements, réseaux...).</p> <p>Information sur le contexte de la mission (rétrocession, projet d'aménagement, de déconstruction...).</p>	
Référentiel Technique	Nomenclature en vigueur (CEREMA, dictionnaire ONR, fascicules ITSEOA).	
Options	<p>GES : assistance au maître d'ouvrage pour l'établissement d'une politique de gestion adaptée à son patrimoine.</p> <p>RBD : Renseignement de la base de données du gestionnaire.</p>	

Fiche d'identification	M12 - VISITES D'ÉVALUATION	
Objectif de la mission	Donner un avis simple sur l'état d'un ouvrage et lui attribuer une note d'évaluation technique pour qualifier son état.	
Mission préalable indispensable	M11 - Recensement	
Détail de la mission	Description technique	<p>La visite d'évaluation consiste en un examen visuel dont l'objet est de constater l'état apparent de l'ouvrage, de rechercher les signes révélateurs de nouveaux défauts importants et d'évaluer l'évolution des défauts déjà connus.</p> <p>La visite d'évaluation permet d'établir une cotation de l'état apparent de chaque partie de l'ouvrage et, par suite, une cotation globale.</p> <p>Cette visite est réalisée sans moyen d'accès particulier.</p>
	Livrabale	La visite d'évaluation donne lieu à la production d'un constat, avec présentation argumentée de la cotation de l'ouvrage, commentaires et photographies.
	Personnel requis	<p>Elle est réalisée par une équipe de deux techniciens ayant reçu une formation spécifique et adaptée.</p> <p>Le rapport est soumis à la validation d'un chargé d'études Ouvrages d'Art.</p>
Informations à apporter par le maître d'ouvrage	<p>Situation des ouvrages.</p> <p>Référentiel de cotation souhaité ou utilisé.</p>	
Référentiel Technique	Référentiels techniques et référentiels de cotation en vigueur (CEREMA, dictionnaire ONR, fascicules ITSEOA, autres).	
Options	RBD : Renseignement de la base de données du gestionnaire.	

Fiche d'identification	M13 - INSPECTIONS DETAILLEES	
Objectif de la mission	Donner un avis argumenté sur l'état d'un ouvrage et des préconisations pour le maintien de son niveau de service et de sécurité à partir d'une analyse technique complète comprenant <i>a minima</i> une analyse documentaire, un relevé visuel exhaustif et des mesures simples.	
Mission préalable indispensable	M11 – Recensement	
Détail de la mission	Description technique	<p>L'inspection détaillée périodique requiert un relevé exhaustif de l'état de toutes les parties d'ouvrage ; à ce titre tous les moyens possibles sont mis en œuvre pour pouvoir observer avec une précision suffisante chaque partie d'ouvrage et caractériser chaque anomalie.</p> <p>L'inspection détaillée comprend trois phases</p> <ul style="list-style-type: none"> • une phase "préparation" avec une analyse documentaire, organisationnelle et sécuritaire ; • une phase "intervention terrain" avec observation de toutes les parties d'ouvrage, caractérisation des anomalies (type, dimension, localisation, étendue) et réalisation de mesures simples sur les éléments mobiles de l'ouvrage (joints de chaussée, appareils d'appui...), • une partie "analyse" avec la production d'un avis argumenté sur l'état actuel de l'ouvrage et son évolution à plus ou moins court terme, à partir de l'analyse combinée des relevés d'observations, de l'historique et des mesures. Cet avis s'accompagne de propositions d'actions à donner, comme des investigations complémentaires, des recalculs, des actions particulières de surveillance ou des préconisations relatives au maintien du niveau de service et de sécurité.
	Livrable	<p>Les rapports d'inspection détaillée sont les documents de référence essentiels pour la maintenance préventive.</p> <p>A ce titre, ces rapports doivent contenir <i>a minima</i> le résultat de l'analyse documentaire, le relevé exhaustif des observations (texte, schémas, photographies, tableaux...), le détail des moyens nécessaires pour l'observation et le relevé exhaustif de l'état de chaque partie d'ouvrage et le cas échéant les parties non visitables.</p> <p>A partir de l'analyse de ces données, le livrable doit clairement proposer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un avis argumenté sur l'état de l'ouvrage, • des préconisations claires et réalistes sur les actions à prévoir au regard de l'état de l'ouvrage, intégrant les questions de sécurité, de maintien de son niveau de service et de sa durabilité.
	Personnel requis	Chargé d'études Ouvrages d'Art, Inspecteur Ouvrages d'Art, Agent d'Inspection
Informations à apporter par le maître d'ouvrage	<p>Ensemble des données d'entrée existantes : dossier d'ouvrage, inspections détaillées et visites antérieures, diagnostics éventuels, réparations...</p> <p>Contexte de l'inspection (programmée, exceptionnelle, fin de garantie, après travaux sur la structure...)</p>	
Référentiel Technique	Référentiels techniques et référentiels de cotation en vigueur (CEREMA, dictionnaire ONR, fascicules ITSEOA, autres).	
Options	RBD / IDI / ISP / EVA / CMF / SUB / REC	

OPTIONS - LEXIQUE DES ACRONYMES

Nom de l'option	Fiches mission associées	Objectif / Champ d'application
GES Assistance au maître d'ouvrage pour l'établissement d'une politique de GES tion adaptée au patrimoine à traiter	M11 - RECENSEMENT	Maintenance préventive organisée. Optimisation des budgets de maintenance. Définition d'indicateurs techniques pertinents et adaptés pour le suivi de l'ensemble du patrimoine. (indicateurs fonctionnels, stratégiques, risques, sécurité, exploitation...)
RBD : Renseignement de la Base de Données du gestionnaire	M11 - RECENSEMENT M12 - VISITES D'ÉVALUATION M13 - INSPECTIONS DÉTAILLÉES	Renseignement / mise à jour de la base de données du gestionnaire
IDI : Inspection détaillée Initiale	M13 - INSPECTIONS DÉTAILLÉES	Se référer au fascicule 02 de l'ITSEOA
IDS : Inspection Détaillée Spécifique de partie d'ouvrage	M13 - INSPECTIONS DÉTAILLÉES	Se référer au fascicule 02 de l'ITSEOA
EVA : EVA luation de l'ouvrage	M13 - INSPECTIONS DÉTAILLÉES	Cotation de l'ouvrage selon le référentiel du gestionnaire
CMF : estimation financière des actions proposées, à l'exclusion des études de réparation "lourdes" impliquant la rédaction d'un projet de réparation	M13 - INSPECTIONS DÉTAILLÉES	Proposer un budget au gestionnaire (hors actions nécessitant des études spécifiques)
SUB : inspection détaillée des parties immergées	M13 - INSPECTIONS DÉTAILLÉES	Ouvrages à fondations aquatiques
REC : reconstitution des caractéristiques géométriques de l'ouvrage	M13 - INSPECTIONS DÉTAILLÉES	En cas d'absence de données de base dans le dossier d'ouvrage